

Laval théologique et philosophique



LEMAIRE, André, *Les ministères dans l'Église*

Paul-Émile Langevin

Volume 33, numéro 2, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Langevin, P.-É. (1977). Compte rendu de [LEMAIRE, André, *Les ministères dans l'Église*]. *Laval théologique et philosophique*, 33(2), 216-217.
<https://doi.org/10.7202/705619ar>

Méhat, en ce qui a trait au lien que l'Alexandrin met entre le thème, fréquent chez lui, de la nourriture spirituelle et celui de l'Eucharistie.

Se refusant à « systématiser une doctrine dont l'auteur lui-même n'a pas donné de synthèse » (page 143), le Professeur Saxer relève cependant que la conception eucharistique de Tertullien « s'organise autour de l'axe central du réalisme sacramentel et sacrificiel » (page 149). Raymond Johanny s'est réservé de présenter l'auteur du plus important texte eucharistique des trois premiers siècles, Cyprien et sa *Lettre 63*. Il en conclut que « l'eucharistie est partout présente dans la pensée de Cyprien. Elle constitue un peu comme la toile de fond, le soubassement d'une pensée déjà bien charpentée par ailleurs. Et cette eucharistie s'entend du mémorial du Seigneur, annoncé par les Saintes Écritures, accompli par le Christ, actualisé par l'Église avec un cœur unanime, dans la paix et l'unité, vécu par le peuple de Dieu comme un don du Seigneur, comme une exigence de vie, et jusqu'au martyre » (pages 174-175).

Les quelques textes d'Origène que Patrick Jacquemont a choisis de présenter sont d'un réel intérêt. On y retrouve le souci d'Origène de faire correspondre le réalisme eucharistique à la « vérité du Corps que constitue chacun des membres qui participent à l'assemblée eucharistique » (page 171) et à la Parole qui donne son vrai sens au Pain eucharistique.

Enfin, l'article de Marcel Metzger intéressera sans contredire le liturgiste et le canoniste, puisque l'auteur y dépouille la *Didascalie des douze apôtres* et les *Constitutions apostoliques*.

Les dix études qui forment l'ouvrage sont, au plan de la méthode, de facture traditionnelle. Même si l'une ou l'autre est de caractère un peu plus technique, il reste que, dans l'ensemble, le recueil est de lecture aisée. Il a été conçu même pour les non-initiés à la période concernée, puisqu'on a pris soin d'introduire généreusement chacun des écrits analysés. Chaque étude forme un tout et elle est en général signée par un spécialiste de l'auteur concerné. L'ouvrage rendra grand service.

R.-Michel RORBERGE

André LEMAIRE, *Les ministères dans l'Église*.

Coll. 'Croire et comprendre', Le Centurion, Paris, 1974 (13,5 × 21 cm), 131 pages.

L'A. tente de répondre à une question : « Quel type d'Église le Christ a-t-il voulu fonder ?

Désirait-il y établir des ministères tels que ceux que nous voyons dans l'Église actuelle ? » L'A. demandera les éléments de réponse au Nouveau Testament, ainsi qu'à la tradition de l'Église vieille de vingt siècles. Au terme de son étude, l'A. tentera de formuler dans un langage actuel la conception chrétienne des ministères et leur rôle dans le plan divin.

La section traitant du N.T. brosse d'abord un *panorama historique* où l'on voit évoluer les structures ministérielles de l'Église : le Christ se choisit d'abord un groupe de « ministres », les Douze; ceux-ci s'adjoignent le groupe des Sept (Ac 6) pour répondre à un besoin nouveau; apôtres, prophètes et docteurs unissent ensuite leurs dons pour étendre en terre hellénistique le rayonnement d'une Église conduite par l'Esprit, alors qu'à Jérusalem se constitue une structure de « presbytres » plutôt conforme à la tradition des communautés juives, et qu'ailleurs « évêques et diacres » guident les Églises (Ph 1,1). La souplesse et la variété des structures ministérielles étonnera plus d'un lecteur attentif du N.T.

Il est aisé de découvrir dans les Actes ou les épîtres du N.T. des principes qui inspirent la conception primitive du ministère chrétien : le « ministre » est vraiment un *serviteur* de l'Église, ou il continue l'œuvre du Christ, en toute soumission à l'Esprit; le ministre est celui qui se donne de la peine pour servir la communauté (cf. 1 Th 5,12-13). L'originalité du ministère ecclésial apparaît dans le comportement de Paul, par exemple.

L'A. choisit un lot d'*aspects concrets* des plus suggestifs qui font voir comme du dedans la vie des ministres de l'Église primitive. Le plus souvent, le choix des ministres résulte d'un accord « entre l'assemblée des chrétiens et les ministres exerçant déjà leur fonction » (37). Les églises de tradition juive semblent avoir pratiqué l'imposition des mains pour ordonner leurs ministres, toujours selon la meilleure tradition rabbinique. Le ministre — auquel le N.T. n'applique pas le vocabulaire sacerdotal — occupe toutefois une place de choix dans l'assemblée liturgique, qu'il préside en y rompant le pain de la parole et celui du repas eucharistique. L'exercice des ministères ecclésiaux par les femmes ne paraît pas avoir posé de difficultés doctrinales à Paul, mais il y avait un problème « d'adaptation pastorale au contexte culturel des différentes communautés » (41).

Si le N.T. n'a canonisé aucune structure ministérielle, il a toutefois consacré certains princi-

pes fondamentaux sur l'autorité ecclésiale conçue comme un service et une présence de l'Esprit.

L'histoire de l'Église allait connaître bien des opinions ou des usages au sujet de la succession apostolique, des degrés de la hiérarchie, des rapports des ministres avec l'État. Le ministère chrétien risquerait à plusieurs époques de se voir assimiler au sacerdoce païen ou à celui de l'A.T. La Réforme du 16^e s. réagira contre cette évolution en valorisant le « ministère de la Parole fondé sur l'étude et le commentaire des Saintes Écritures » (72). Le Concile Vatican II retrouvera l'esprit, la fraîcheur de vie et le langage des écrits du N.T. pour donner une image aussi humble que dynamique des ministères chrétiens.

Après s'être abreuvé aux sources de l'Écriture et de la Tradition, l'A. présente un « essai de réflexion chrétienne sur les ministères » (83-113). Un contexte sacro-culturel qui modifie tellement le rôle de l'autorité, le statut de la femme et les relations sociales amène l'Église à s'interroger sur sa théologie ou sa pratique des ministères. Le retour aux sources vives de l'Écriture s'impose alors. Des problèmes aigus se poseront encore longtemps; nous pensons, par exemple, à la notion de succession apostolique, au ministère des femmes et aux ministères d'une durée limitée; mais un progrès se laisse voir sur plusieurs fronts, tels ceux de la réflexion théologique attentive aux besoins nouveaux de chaque époque, ou des rencontres entre confessions chrétiennes.

L'A. de ce petit ouvrage touche à beaucoup de problèmes. Il les connaît bien. Il cite les textes significatifs et sait indiquer les tournants décisifs d'une histoire complexe. L'esquisse de caractère historique, théologique et pastoral tout à la fois, qui embrasse le passé et le présent de l'Église, apporte peu d'éléments nouveaux au dossier des ministères. Elle a l'utilité de formuler nettement et de bien situer un certain nombre de problèmes ou de points de vue. Des convictions généreuses se font jour dans cet ouvrage, ainsi que des principes éclairants. Mais il faut en chercher ailleurs la mise en valeur tant soit peu élaborée. L'A. a le mérite d'introduire avec compétence et clarté dans un monde touffu où souvenait l'érudition historique et les querelles ont voilé l'essentiel. Ce n'est pas là un mince mérite.

Paul-Emile LANGEVIN

En collaboration, **Idéologies de libération et message du salut**, coll. Hommes et Église, 4. Quatrième colloque du Cerdic, publié par René METZ et Jean SCHLICK. Cerdic-Publications, Strasbourg, 1973, 13,5 × 21,5 cm, 223 pages.

Depuis une décennie, le thème de salut et libération est à l'ordre du jour des Conseils de pastorale, objet de sessions d'études, et de recherches doctrinales. Le 4^e colloque de Cerdic tenu à Strasbourg en 1973, précède d'un an la parution d'un document proposé par le Conseil permanent des évêques de France portant lui aussi sur la libération des hommes et le salut en Jésus-Christ. À mon avis, ce colloque a l'avantage de réunir ensemble plusieurs interventions sur « libération et salut » tant au point de vue psychanalytique, que historique et théologique. La qualité des interventions de la première partie me semble marquer, entre autres aspects, le point théologique essentiel.

La libération définitive, la solidarité entre les hommes, la vie en plénitude et épanouie d'une part, la communion à Dieu et aux autres, d'autre part, c'est tout cela qui s'appelle le salut et qui ne peut être réalisé pleinement que par Dieu, libérateur et libéré de l'homme en Jésus. Dieu seul, en effet, peut libérer l'homme définitivement, le libérer de l'aliénation dernière, celle du déterminisme de la nature, par la résurrection.

Cependant, il y a toujours le risque que ce mot « salut » demeure abstrait et que la réalité qu'il exprime apparaisse lointaine. Il revient à l'Église de redire à l'homme le message de libération de l'« Évangile-événement de la Foi. » C'est elle aussi qui fera discerner aux hommes les aspirations universelles de liberté et de solidarité qu'animent leurs recherches et leurs efforts; c'est elle qui doit susciter et encourager, pour la libération des hommes, l'engagement concret et historique des croyants. Mais elle doit aussi, en reconnaissant la valeur des réalisations de l'homme, dégager ce qui n'est qu'ébauche du Royaume et ce qui lui fait obstacle. Ce faisant, elle montre que ce ne sont que des ébauches et qu'il n'y a pas lieu de les absolutiser. « Comme le dit Christian Duquoc, elle (l'Église) ménage ainsi des accès vers la notion et réalité globale du salut à partir des libérations partielles et concrètes tout en montrant qu'elles recouvrent une aliénation plus profonde dont le Christ nous libère. Il faut pallier au danger de s'arrêter à des réalités partielles sans dépassement évangélique ».